

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 15 OCTOBRE 2018

Canton de
CALUIRE & CUIRE

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

N° 2018-75

OBJET

OPERATION DE
LOGEMENT SOCIAL PAR
LYON METROPOLE
HABITAT – 21 RUE ROYET -
PARTICIPATION
FINANCIERE DE LA VILLE

Compte rendu affiché le **19 OCT. 2018**

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 9 octobre 2018

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme MAINAND

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON (par proc. à Mme CRESPIY), M. COUTURIER (par proc. à M. TOLLET jusqu'avant vote du PV), M. JOUBERT, M. DIALLO, Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à Mme BASDEREFF), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. JOINT), Mme DU GARDIN (par proc. à Mme MERAND-DELERUE), Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à M. ROULE), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme MAINAND jusqu'au N° 2018-76 inclus), Mme NICAISE (par proc. à Mme CARRET jusqu'au N° 2018-72 inclus), Mme HAMPARSOUMIAN (par proc. à M. THEVENOT), M. MANINI (par proc. à Mme LACROIX), Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI (par proc. à Mme BAJARD jusqu'au N° 2018-78 inclus), M. CHAISNÉ (par proc. à M. PETIT), Mme ROQUES (par proc. à M. JOUBERT), M. PAYEN (à partir du vote du PV), M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE, M. Xavier VITARD – de LESTANG

Etait absent : /

PREFECTURE
Accusé de réception
Reçu le
Identifiant de l'Acte :
069 216900340.....

Rapport de : C. TOLLET

Dans le cadre de l'opération de renouvellement de l'habitat et de requalification urbaine dans le quartier Montessuy Pasteur, formalisé par le protocole signé le 17 décembre 2012, il a été prévu qu'une partie des logements sociaux démolis dans ce quartier serait délocalisée et reconstruite sur des sites extérieurs. Le terrain du 21 rue Royet a été retenu à ce titre et a fait l'objet d'une autorisation de cession au bailleur par délibération du Conseil Municipal en date du 26 juin 2018.

Le programme prévoit la création de 37 logements sociaux, dont 14 P.L.U.S. (Programme Locatif à Usage Social) comprenant 5 T2, 5 T3, 2 T4, et 2 T5, 9 P.L.A.i (Programme Locatif Aidé d'Intégration) comprenant 2 T2, 3 T3, 2 T4, et 2 T5, et 14 P.L.S. (Programme Locatif Social) comprenant 2 T1, 7 T2, 4 T3, et 1 T4, pour une surface utile totale de 2 233 m².

Lyon Métropole Habitat sollicite de la Ville une participation globale de 54 285,00 €.

Ce montant correspond à une participation financière calculée sur la base de 35 €/m² de surface utile, mais uniquement sur les logements P.L.U.S. et P.L.A.i (1 551 m²).

Le bailleur accorde un droit unique de réservation sur deux logements.

Ces logements seront intégrés dans le décompte effectué au titre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.) et le montant de la subvention pourra venir en déduction du prélèvement prévu par l'article L.302-7 du Code de la construction et de l'habitation.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à la majorité, par 36 voix pour et 7 abstentions,

- APPROUVE

le principe de la participation financière de la Ville à l'opération de logement social réalisée par Lyon Métropole Habitat au 21 rue Royet, s'appliquant uniquement aux logements financés en P.L.U.S. et en P.L.A.i,

- AUTORISE

Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière et la convention de réservation pour deux logements,

- DIT

que la dépense de 54 285 € sera imputée au budget de la Ville au compte fonction 72 nature 204182- AP06.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET



19 OCT. 2018

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE MAIRE
Philippe COCHET

